



## COUPE de NC de TRIATHLON et des disciplines enchaînées

### GENERALITES

- Elle se déroule sur l'année civile (calendrier arrêté en AG).
- Elle ne concerne que les concurrents à partir de la catégorie « CADETS ».
- Un Challenge spécifique MINIMES est mis en place (épreuves avenir et découverte).
- Un numéro de dossard vous est attribué en début d'année selon votre classement à la coupe de l'année n-1 ou à la suite des numéros déjà attribués. Un dossard vous est fourni pour un usage annuel. En cas d'oubli un autre dossard vous sera attribué exceptionnellement contre le paiement d'une pénalité de 1500 cfp.
- Toutes les épreuves inscrites au calendrier validé en AG sont retenues, sauf celles courues en équipe.
- Des reports de dates sont susceptibles d'intervenir soit en fonction des intempéries pouvant nuire à la sécurité des concurrents, soit en fonction de l'indisponibilité de l'organisateur ou à la non délivrance des autorisations administratives.

### ATTRIBUTION DES POINTS

- Attribution des points: 200 pts au vainqueur puis de 20 en 20 jusqu'au 4e, puis de 10 en 10 jusqu'au 7e, puis de 5 en 5 jusqu'au 10e et enfin d'un en un jusqu'au bas du classement de la course.
- Coefficient par course : Sprint : Coeff 1, CD : Coeff 2, Course organisée en « brousse » (Thio, Vook (Voh), Ile des Pins) : Coeff. 1.5, LD : Coeff 2.
- Totalité des points comptabilisés si licencié à la LCTRI pour la saison (pas de période probatoire).
- Totalité des points comptabilisés divisés par deux si non licencié ou licencié au sein d'une autre ligue, résident en NC (possibilité de récupérer la moitié des points dès la signature de la licence au sein la ligue de NC).
- Aucun point comptabilisé pour licencié ou non, non résident en NC (ces concurrents sont exclus du classement avant la répartition des points).
- Le moins bon résultat d'attribution de points est retiré à la 5e course, et les deux moins bons à l'issue de la saison.

Tout triathlète empêché de participer à une épreuve de la Coupe pour raison de sélection par la Ligue, sélection territoriale ou de réglementation fédérale (ex : un junior n'ayant pas le droit de faire un long distance) se verra attribuer les points d'une épreuve de même type et de même coefficient, postérieure ou antérieure à la course manquée en favorisant les intérêts de l'athlète; à défaut de course de même type il se verra attribuer les points d'une épreuve de même coefficient, postérieure ou antérieure à la course manquée en favorisant les intérêts de l'athlète .

## **REMISE DES PRIX**

- En décembre après la dernière course du calendrier
- Ne sont récompensés que les concurrents ayant participé au moins à la moitié du nombre total d'épreuves retenues pour le classement final.
- Sont récompensées les catégories suivantes : scratch dames, scratch hommes, vétérans femmes, vétérans hommes, cadets garçons, cadettes filles, juniors garçons, juniors filles, minimes garçons et minimes filles
- Un prix spécial pour assiduité sera remis à chaque licencié ayant participé à toutes les courses comptant pour la coupe de Nouvelle Calédonie de Triathlon